

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	10/04/2019
En exercice	19	Date de la séance	15/04/2019
Présents	11	Heure de la séance	19H00
Votants	10	Lieu de la séance	Mairie
Quorum	10	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard, Maire	Х		
DUFAURE Bernard, 1 <sup>er</sup> adjoint	X		
SAGE Marie-Hélène, 2 <sup>2me</sup> adjoint	X		
DONIS Nicolas, 3ème adjoint	X		
AVRILLAUD Cédric, 4 <sup>ème</sup> adjoint		х	
COTHEREL Jean-Marie, conseiller délégué	X		
DUPUY-MOREL Sylvie	X		
ROUX Marie-Paule	X		
CAZENAVE Anne	X		
REGOURD Emmanuel		x	
BREMOND Nelly		x	
WALTON Samuel		x	
COUILLAUD Angélique	X		
PEREZ Benoît	X		
BRIN Brigitte	X		
DAGOREAU Patrick		x	
GHEYSENS Benoît		x	
BORTOLUSSI Christine		x	
MEYRAN Myriam		х	

SECRETAIRE DE SEANCE	ROUX Marie-Paule

Monsieur le Maire informe que lors de la séance du 8 avril 2019 le quorum était juste atteint. 10 conseillers étaient présents. Mais comme l'ont rappelé les services de la sous-préfecture, lors de la première délibération budgétaire, dont découlent les autres délibérations, le Maire s'absente et le quorum n'est plus atteint.

Il convient de redélibérer pour les décisions budgétaires. Le quorum n'est plus utile.

### **ORDRE DU JOUR**

- N° 2019/11-1504- Délibération portant sur le compte Administratif 2018 de la Commune
- N° 2019/12-1504- Délibération portant sur le compte de gestion 2018 COMMUNE
- N° 2019/13-1504 Délibération portant sur l'affectation de résultats 2018 Commune
- N° 2019/16-1504- Délibération portant sur le budget 2019

# N° 2019/11-1504- DELIBERATION PORTANT SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA COMMUNE

Bernard DUFAURE , Adjoint au Maire, doyen d'âge de l'assemblée, invite le Conseil Municipal à se prononcer sur la présentation du compte administratif 2018 de la commune.

### Section de fonctionnement :

Solde: +850 066.67 €

Dépenses : **1 227 865.78 €** Recettes : 2 077 932.45 €

011 Charges à caractère général	388 325.73	013 Atténuation des charges	68 413.21
012 Charges du personnel	694 328.33	70 Produits des services	117 000.34
014 Atténuation de produits	48	73 Impôts et taxes	982 805.95
65 Autres charges gestion courante	116 538.27	74 Dotations et participations	319 944.18
66 Charges financières	11 221.33	75 Autres produits gestion courante	59 922.67
67 Charges Exceptionnelles	14 296.12	76 Produits financiers	58.33
		77 Produits exceptionnels	355.10
		002 Excédent 2017 reporté	529 432.47
68 dotation aux amortissement	3 108.00		

## Section d'investissement :

Solde: - 476 604.29 €

Dépenses : 965 175.78 € Recettes : 488 571.49 €

16 Rembours. Emprunt	84 333.90	10 Dotations	66 058.86
20 Immobilisations incorporelles	27 873.25	13 Subventions	71 876.87
204 Subventions d'équipement versées	0	16 Emprunts, dépôts et cautionnements	1 450.00
21 Immobilisations corporelles	693 595.17	28 Amortissements	3 108.00
27 Autres immobilisations financières	29 162.00	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	346 077.46
001 Déficit reporté 2016	130 211.46		

Reste à Réaliser 2018 : Dépenses = 261 500.00 € Recettes = 0 €

Monsieur le Maire quitte l'assemblée.

Madame Sylvie DUPUY-MOREL constate qu'elle a reçu des documents dont les chiffres ne correspondent pas à ceux annoncés dans cette délibération. Elle ne dispose d'aucun élément permettant de connaître le détail des amortissements, des immobilisations, des charges de personnel, des emprunts.

Aucune annexe n'a été fournie pour la gestion de la dette, la liste détaillée des grades du personnel communal.

Madame la Secrétaire Générale précise que les documents utiles sont ceux transmis avec la convocation du 8 avril 2019. Le dépannage du logiciel de comptabilité n'a été finalisé que cet après-midi. Les maquettes officielles du compte administratif 2018 et du budget 2019 sont fraichement éditées. Les documents préparatoires étudiés lors des réunions des 18 mars et 1° avril 2019 reprennent les chiffres du compte de gestion et concordent avec l'édition du compte administratif.

Madame Anne CAZENAVE trouve inadmissible de ne pas avoir été conviée à la réunion du 1° avril et de ne pas disposer des documents officiels.

Madame Sylvie DUPUY-MOREL a entendu dire qu'il y avait des chiffres erronés dans la présentation du 8 avril et qu'elle n'a pas d'éléments de correction.

Madame la Secrétaire Générale indique que les erreurs de frappe ont été corrigées dans le document préparatoire transmis pour ce conseil municipal.

### **DECISION**

Après avoir délibéré et pris acte des documents, le Conseil Municipal :

- donne acte de la présentation du compte administratif à la clôture de l'exercice 2018; lequel se résume comme indiqué ci-dessus ;
- vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**<u>VOTE</u>**: 2 CONTRE 0 ABSTENTION 8 POUR

## N° 2019/12-1504- DELIBERATION PORTANT SUR LE COMPTE DE GESTION 2018 – COMMUNE

Monsieur Bernard DUFAURE , doyen d'âge de l'assemblée, présente le compte de gestion COMMUNE 2018.

Monsieur DUFAURE demande au conseil municipal de constater les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion établis par la Trésorerie et les comptes administratifs établis par la commune et de donner quitus au compte de gestion établi par monsieur le Comptable du Trésor Public.

	Résultats de clôture 2017	Part affectée à l'investissement 2018	Résultats 2018	Résultats de clôture 2018
Investissement	- 130 211.46	0.00	- 346 392.83	- 476 604.29
fonctionnement	875 509.93	346 077.46	320 634.20	850 066.67
total	745 298.47	346 077.46	-25 758.63	373 462.38

# **DECISION**

Après avoir délibéré et pris acte des documents, le Conseil Municipal approuve sans observation ni réserve ledit compte de gestion.

# ${ m N^{\circ}}$ 2019/13-1504 - DELIBERATION PORTANT SUR L'AFFECTATION DE RESULTATS 2018 - COMMUNE

Monsieur Bernard DUFAURE présente l'affectation du résultat 2018

Rés	ultat de fonctionnement à affecter	€
Résultat de l'exercice 2018	Excédent	320 634.20
Résultat clôture 2017		529 432.47
Résultat de clôture à affecter	Excédent	850 066.67

le la section d'investissement	€
Déficit Déficit Déficit	- 346 392.83 - 130 211.46 - <b>476 604.29</b>
	- 261 500.00 0 -261 500.00
at de la section de fonctionnement	738 104.29
	850 066.67 738 104.29 738 104.29 111 962.38 -476 604.29
	Déficit

# **DECISION**

Après avoir délibéré et pris acte des documents, le Conseil Municipal approuve l'affectation du résultat 2018 de la Commune.

VOTE: 2 CONTRE 0 ABSTENTION 8 POUR

# N° 2019/16-1504- DELIBERATION PORTANT SUR LE BUDGET 2019

Monsieur le Maire présente le budget COMMUNE 2019 qui s'équilibre de la façon suivante :

## Section de fonctionnement :

Dépenses : 1 525 460.79 € Recettes : 1 525 460.79 €

Opérations réelles	PREVISIONS 2019	Opérations réelles	PREVISIONS 2019
011 Charges à caractère général	407 190.00	013 Atténuation des charges	30 000.00
012 Charges du personnel	719 141.00	70 Produits des services	117 850.00
014 Autres charges de gestion courante	100.00	73 Impôts et taxes	942 306.47
65 Autres charges gestion courante	121 499.79	74 Dotations, subventions et participations	261 291.00
66 Charges financières	19 200.00	75 Autres produits gestion courante	60 000.00
67 Charges exceptionnelles	14 992.00	76 Produits financiers	50.00
		77 Produits exceptionnels	2 000.32
022 Dépenses imprévues	100 000.00	002 Excédent	111 963.00

Opérations d'ordre	PREVISIONS 2019	Opérations d'ordre	PREVISIONS 2019
023 Virement section investissement	140 230.00		
68 dotation aux amortissements	3 108.00		

# Section d'investissement :

Dépenses : 1 672 403.00 € Recettes : 1 672 403.00 €

Opérations réelles	PREVISIONS 2019	Opérations réelles	PREVISIONS 2019
16 Rembours. Emprunt	64 154.00	10 Dotations	791 105.00
20 Immo. incorporelles	73 200.00	13 Subventions	202 310.00
21 Immo. corporelles	1 029 858.00	16 emprunts et dépôts cautionnement	438 564.00
27 Autres immobilisations financières	18 586.00	1068 Affectation du résultat	738 105.00
45 Opérations pour compte de tiers	10 000.00	27 Autres immobilisations financières	87 086.00
001 Déficit 2018 reporté	476 605.00		
Opérations d'ordre	PREVISIONS 2019	Opérations d'ordre	PREVISIONS 2019
		021 Virement section fonctionnement	140 230.00
		28 Amortissement immobilisations	3 108.00

Madame Sylvie DUPUY-MOREL n'est pas d'accord avec le choix des investissements faits. Monsieur le Maire rappelle que le programme d'investissements 2019 a été voté lors de la séance du 8 avril 2019 et qu'elle en avait pris connaissance lors de la réunion du 18 mars 2019.

Il lui indique aussi que, depuis cette première réunion des finances, elle aurait pu se rapprocher du secrétariat général pour obtenir des réponses aux questions qu'elle se posait. Comme elle aurait pu donner sa procuration pour la séance du 8 avril et soumettre toutes ses questions par son représentant.

Madame Sylvie DUPUY-MOREL souhaiterait connaître le détail de l'effectif communal et le montant des mises à disposition du personnel pour l'ALSH communautaire.

Monsieur le Maire précise que ces informations ne sont pas contenues en détail dans le compteadministratif. Ils seront fournis par le secrétariat.

#### **DECISION**

Après avoir délibéré et pris acte des documents, le Conseil Municipal approuve la composition du budget 2019 de la commune.

VOTE: 2 CONTRE 0 ABSTENTION 11 POUR

#### QUESTIONS DIVERSES

\* Madame Anne CAZENAVE informe avoir eu connaissance d'un article du journal SUD-OUEST indiquant les subventions allouées par la CALI aux communes alentours. Arveyres n'était pas mentionnée.

Monsieur le Maire n'a pas connaissance de cet article. Il peut juste rappeler que les subventions reçues par la commune apparaissent dans le compte-administratif 2018.

Toutes les demandes de subvention votées en séance de Conseil Municipal ont été sollicitées.